



DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
COMMUNE DE LOIRON-RUILLÉ

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	24
Présents	21
Absents	3
Votants	24

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<u>N °</u> <u>Délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
D/2025/094	Décision modificative n°1 – Budget principal	Approuvée à l'unanimité
D/2025/095	La Guertière – Prêt relais	Approuvée à l'unanimité
D/2025/096	Rénovation énergétique école Jean Moulin – Demande de subvention « FEDER ITI »	Approuvée à l'unanimité
D/2025/097	Adhésion au groupement de commandes fournitures d'énergies – Territoire d'Énergie Mayenne	Approuvée à l'unanimité
D/2025/098	Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs	Approuvée à l'unanimité
AVIS	Rétrocession du lotissement Clos Vitalis	Favorable à l'unanimité

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS

AFFICHÉ LE : 05/12/2025

